

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 6 AOUT 2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 6 aout 2018 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Raynald Banville, Luc Hamelin, René Lepage et Simon Brochu formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Sont aussi présents : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de l'assemblée.

**RÉSOLUTION #18-08-114
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION #18-08-115
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture et présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1** La séance régulière tenue le 9 juillet 2018;
- 4. Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
 - 4.1** Conseil d'arrondissement MacNider;
 - 4.2** Comité local de développement;
 - 4.3** Comité des Loisirs;
 - 4.4** Comité de la bibliothèque;
 - 4.5** Comité d'embellissement.
- 5. Trésorerie**
 - 5.1** Comptes fournisseurs;
 - 5.2** Honoraires professionnels service d'ingénierie MRC – mur de soutènement;
- 6. Administration**
 - 6.1** Repousser la date d'adoption à la MRC de l'entente de service incendie entre les municipalités et la MRC;
 - 6.2** Nommer les signataires du bail emphytéotique avec l'Association;
- 7. Travaux publics**
 - 7.1** Offre de services professionnels – étude géotechnique – émissaire (TECQ 2014-2018);
- 8. Urbanisme**
 - 8.1** Dérogation mineure demandée au 205, route 132;
- 9. Service incendie et sécurité civile**
 - 9.1** Demande du directeur du service incendie;
- 10. Loisirs et cultures**
 - 10.1** Autorisation demandée pour le Garden Party du 7 aout 2018;
 - 10.2** Nommer les élus sur les comités MADA et PFM;
- 11. Périodes de questions**
- 12. Levée de la séance**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:

3.1 La séance régulière tenue le 9 juillet 2018.

**RÉSOLUTION #18-08-116
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 9 JUILLET 2018**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 9 juillet au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 10 juillet 2018, soit :

- Nommer les signataires pour la reconduction de l'entente de subvention – phare;
- Suivi projet du Phare;
- Nommer les signataires pour l'entente de servitude avec la Commission scolaire Eastern Shores;
- Rapport du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires;
- Étude en cours pour le nettoyage du varech dans la baie;

La date de la prochaine réunion est le mardi 7 août 2018 à 19h30 à Town Hall.

5.2 Comité de développement

Métis-sur-Mer en fête fut un succès en fin de semaine. La fête est autosuffisante au niveau financier. Concernant la course des canards, le 1^{er} prix est allé à Mme Anita Gagné et le prix pour le dernier canard est allé à Mme Murielle Levesque. Le comité des loisirs a participé en organisant le 1^{er} Beach Party MSM qui fut une réussite.

5.3 Comité des Loisirs

Le 1^{er} Beach Party MSM fut un succès. L'activité sera certainement répétée l'an prochain.

5.4 Comité de la bibliothèque

Voir l'info-Métis pour les activités à la bibliothèque.

5.5 Comité d'embellissement

Les boîtes à fleurs sont à refaire. Pour l'an prochain, revoir la façon de faire pour la sélection des fleurs. Aussi, l'exposition écossaise qui a eu lieu le 21 et 22 juillet au Town Hall a attiré 200 personnes.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #18-08-117 **COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de juillet 2018 pour un montant de 177 362.56 \$, adopte la liste des comptes à payer de juillet 2018 pour un montant de 32 696.65 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes.

5.2 Honoraires professionnels service d'ingénierie MRC – mur de soutènement.

RÉSOLUTION #18-08-118 **HONORAIRES PROFESSIONNELS SERVICE D'INGÉNIERIE MRC – MUR DE** **SOUTÈNEMENT**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise le paiement des honoraires professionnels pour le service d'ingénierie de la MRC de La Mitis – projet mur de soutènement au montant de 7 466.38 \$ à même l'excédent accumulé non réservé.

6. ADMINISTRATION

6.1 Repousser la date d'adoption à la MRC de l'entente de service incendie entre les municipalités et la MRC.

RÉSOLUTION #18-08-119

REPOUSSER LA DATE D'ADOPTION À LA MRC DE L'ENTENTE DE SERVICE INCENDIE ENTRE LES MUNICIPALITÉS ET LA MRC

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer demande à la MRC de la Mitis de repousser la date d'échéance pour le renouvellement des ententes de services incendie entre les municipalités et la MRC, soit du 1^{er} septembre au 15 octobre 2018.

6.2 Nommer les signataires du bail emphytéotique avec l'Association.

RÉSOLUTION #18-08-120

NOMMER LES SIGNATAIRES DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC L'ASSOCIATION

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer nomme Mme la mairesse ainsi que le Directeur général à signer tous les documents nécessaires concernant le bail emphytéotique entre la Ville et l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer concernant la gestion du site du Phare de Pointe-Mitis.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Offre de services professionnels – étude géotechnique – émissaire (TECQ 2014-2018).

RÉSOLUTION #18-08-121

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – ÉMISSAIRE (TECQ 2014-2018)

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte l'offre de services professionnels de la firme Englobe Corp pour un étude géotechnique relatif au projet de remplacement d'une conduite d'émissaire au montant de 4 975 \$ plus taxes applicables, N/Réf. :2018-P073-0320. Ce projet est éligible à la TECQ 2014-2018.

8. URBANISME

8.1 Dérogation mineure demandée au 205, route 132.

RÉSOLUTION #18-08-122

DÉROGATION MINEURE DEMANDÉE AU 205, ROUTE 132

La demande vise à permettre une marge de recul arrière pour un bâtiment principal existant de 1.7 mètre dans la zone 22ILD contrairement à la réglementation qui prévoit une marge de recul arrière de 12 mètres minimum pour un bâtiment principal dans la zone 22ILD.

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause un préjudice sérieux au requérant;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un bâtiment déjà construit;

CONSIDÉRANT QUE la demande porte sur une disposition du *Règlement de zonage* pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte les recommandations du CCU et par conséquent accorde la demande de dérogation mineure telle que demandée et spécifiée dans l'avis public.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 Demande du directeur du service incendie.

RÉSOLUTION #18-08-123
DEMANDE DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise le directeur du service incendie M. Michel Desrosiers à équiper son véhicule personnel d'un gyrophare et d'une sirène d'urgence. Cependant, tous les frais reliés à l'installations et le fonctionnement de ces appareils ainsi que les inspections mécaniques annuels seront à ses frais contrairement à la demande.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Autorisation demandée pour le Garden Party du 7 aout 2018.

RÉSOLUTION #18-08-124
AUTORISATION DEMANDÉE POUR LE GARDEN PARTY DU 7 AOUT 2018

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer donne l'autorisation aux personnes responsables du Garden Party de traverser et circuler sur la voie publique, avec des voiturettes de golf, du club de golf Cascade jusqu'à la résidence à Mme Lesley Stowe et M. Geoffrey Scott, 346, rue Beach, pour cette activité de bienfaisance. Cette autorisation n'est valide que pour la journée du 7 aout 2018 ou en cas de pluie le 8 aout 2018.

10.2 Nommer les élus sur les comités de suivi MADA et PFM.

RÉSOLUTION #18-08-125
NOMMER LES ÉLUS SUR LES COMITÉS DE SUIVI MADA ET PFM

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer nomme trois conseillers sur le comité de suivi de la politique familiale/MADA soient M. Simon Brochu (famille), Mme Rita D. Turriff (ainé) et Mme Martine Bouchard (famille et ainé).

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h53 et s'est terminée à 20h15.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #18-08-126
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller René Lepage propose que la présente séance soit levée à 20h15.

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier